

Vivre en Tarentaise

Association agréée pour la protection de la nature

776 route du Villard 73210 Landry.

Concertation relative au projet d'ascenseur valléen de la Plagne.

Le 1/10/2026

L'association Vivre en Tarentaise suit avec intérêt le développement du projet d'ascenseur valléen devant relier la gare SNCF d'Aime à la station de ski de la Plagne en passant par le site de la Roche et sa piste de bob.

Ce projet prévu par le scot Tarentaise avait reçu de notre part un avis favorable de principe. Bien sûr il faut maintenant regarder le projet plus en détail.

1°) Cette remontée est présentée comme un outil de décarbonation.

Il est essentiel pour faire effectivement baisser le bilan carbone d'un séjour au ski qui correspond pour 60% environ au déplacement du lieu de résidence vers la station de ski choisie. Le problème rencontré tient au fait qu'il semble très difficile d'augmenter le nombre de trains de nuit et le nombre de TGV à destination de la Tarentaise. Cette vallée peut faire des efforts par exemple en construisant un ascenseur valléen, mais la décarbonation du séjour est liée au remplacement d'un trajet en voiture ou en avion par un voyage en train de nuit ou en TGV... La vallée n'arrive pas à peser sur la SNCF au sujet de cet aspect vital pour que l'outil « Ascenseur Valléen » soit efficace. Bien sûr la clientèle locale et les socioprofessionnels participeront à la décarbonation, mais leur trajet actuel est bien moins impactant que celui de nos visiteurs... L'ascenseur correspondra donc au dernier petit maillon d'une chaîne bien plus grande. Pour information la Tarentaise s'est dotée sous l'égide de la région AURA d'un plan de déplacement qui comprend différentes dessertes des stations ou villages de Tarentaise à partir de la voie ferrée tarine qui devrait pouvoir proposer un train toutes les heures sur le trajet Albertville Bourg Saint Maurice. Mais ce beau projet ne pourra effectivement voir le jour tout de suite car les nouveaux trains commandés ne seront livrés qu'en 2032 après les fameux jeux olympiques.... En 1992 il circulait un train toutes les demi-heure dans la vallée...

2°) Le bilan carbone de la construction.

Pour pouvoir trancher sur l'efficacité ou non de la télécabine il faudrait disposer d'un bilan carbone prenant en compte la fabrication des éléments constitutifs, leur mise en place, l'exploitation et l'entretien. Nous pourrions alors comparer à la situation actuelle où chaque jour, en saison, plusieurs milliers de travailleurs fréquentent la route d'accès à la Plagne. Et bien sûr chaque week-end l'arrivée de dizaines de milliers de voitures à la Plagne.

3°) Le départ depuis la gare d'Aime.

Un point clef est évidemment le départ depuis la gare SNCF d'Aime qui permettra une comparaison avec ce qui existe à Bourg Saint Maurice. Il faut souhaiter que les skieurs arrivant en train puissent facilement rejoindre les cabines de la remontée avec leurs bagages. Il faudra réfléchir à la meilleure façon de convaincre nos visiteurs d'emprunter le train et l'ascenseur pour rejoindre le domaine skiable. Il est clair aussi que le samedi la voie ferrée est saturée et qu'il va falloir étaler les départs et arrivées en station. On voit aussi se

développer des séjours courts de trois ou quatre jours. Nous aurons besoins de trains en semaine et à destination d'autres gares que Paris...Pourquoi ne pas proposer un Bourg saint Maurice Londres de nuit !

4°) L'impact paysager.

Il y a la remontée et ses impacts éventuels sur la flore, la forêt et les paysages. Il faut souhaiter que le layon emprunté par la télécabine soit le moins visible possible et la possibilité de survoler les arbres est un point très important s'il peut être effectivement mis en œuvre. Il y aura peut-être aussi des lampes de signalisation pour le survol par les hélicoptères. Nous souhaitons qu'elles ne ressemblent pas à ce qui a été fait aux Arcs avec le « Transarc ». Il y aura malgré tout un impact sur le paysage actuel où très peu de remontées sont visibles depuis Aime par exemple. Si des mesures compensatoires pouvaient être envisagées VET se tient à disposition des responsables communaux pour suggérer la protection d'un ou plusieurs sites.

5°) Le Stationnement.

Le parking envisagé prévoit 1000 places, mais pour être accessible depuis la RN 90 il faudra créer un rond-point proche du centre commercial. Compte tenu du nombre de personnes qui travaillent chaque jour à la Plagne il paraît nécessaire de mettre en place un service cadencé de navettes entre les principaux villages autour d'Aime et la gare. Sinon ce parking sera rapidement saturé. Quant aux touristes il faudrait songer à les encourager à prendre le train en proposant des billets combinés train+ transfert+ forfait de ski + réduction sur la location éventuelle de matériel... Ce dernier point est important car dans une voiture on trouve souvent des chaussures et des skis qui sont difficilement transportables en train...Il faudra modifier progressivement les habitudes de la population locale...

6°) L'accès au parking et à la gare.

Actuellement la circulation en provenance de Macôt est obligée de traverser Aime pour aller vers la gare ou le Parking. C'est également le cas l'hiver où l'on voit le trafic lié à la Plagne traverser la cité...N'est-ce pas le moment de réfléchir à la meilleure façon de solder ce problème qui provoque de nombreuses nuisances dans cette sympathique petite ville ? Par ailleurs, est ce que les habitants de Macôt et Sangot feront l'effort d'utiliser l'ascenseur ? Ou bien préféreront-ils se rendre en voiture à la Roche ? L'ancienne municipalité d'Aime et la COVA avaient fait réaliser une étude sur la possibilité d'éviter que le trafic desservant la station de la Plagne ne traverse Aime. Nous n'en connaissons pas les conclusions.

7°) La desserte des différents sites de la station

La station de ski de la Plagne comprend de nombreux sites qui devront également être reliés par navette au point d'arrivée de l'ascenseur. Compte tenu du nombre de sites concernés il va falloir réfléchir à l'organisation et à l'orientation des voyageurs avec bagages à la sortie des cabines de la remontée... Est-ce qu'il y aura suffisamment d'espace au sommet de la remontée pour cela ?

8°) Le fonctionnement estival.

Il paraît évident que le système devrait fonctionner également en été puisque la montagne semble devenir une destination importante à cette époque de l'année. On peut se demander également comment il serait possible de décourager la montée en voiture : prix des parkings ? Si une ou plusieurs pistes de VTT étaient construites à partir du sommet des pistes de ski attention à l'impact sur la forêt et les sols des sentiers.

9°) Autres usages.

Il avait été question que la télécabine permette le transport de colis et de déchets. Est-ce toujours d'actualité ?

10°) Conclusion.

L'association Vivre en Tarentaise ne porte pas un regard négatif sur ce projet. Mais il doit être accompagné par le développement de l'usage du train pour les déplacements longue distance des touristes. C'est un impératif si l'on veut réduire de façon importante le bilan carbone de l'activité sport d'hiver. Le renoncement à l'avion va évidemment de pair. Le contexte d'organisation des jeux olympiques d'hiver avec trois sites concernés en Tarentaise peut contribuer au financement de l'aménagement envisagé. Mais nous voulons croire que nos responsables politiques à tous les niveaux saisiront cette occasion de faire évoluer les mentalités en matière de déplacements liés à l'organisation de compétitions d'envergure type JO, championnats du monde etc. Pas de transports massifs de spectateurs d'un bout à l'autre de la planète ! Des transports en train au sein de l'Europe. C'est l'occasion ou jamais de marquer le coup ! Et des fan-zone avec Ecrans géants pour les autres continents !

C'est l'occasion également de montrer que **la réussite de ce projet ne dépend pas que des acteurs locaux.** Nos responsables politiques doivent se mobiliser pour que davantage de trains puissent être utilisés et dans des délais courts ! les aménagements à réaliser sur l'infrastructure ferroviaire doivent également être menés rapidement ...

Au nom de l'association le président Alain Machet

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Machet', with a stylized flourish at the end.